

Réf: Dossier 311764

## Avis de constitution

### SOCIETE « HYPER'TIK »

Siège Abidjan, Yopougon, Ananeraie, Lot 2938, Ilot  
110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HYPER'TIK »

Objet : Distribution produits alimentaires,  
Vente glace alimentaire ,  
Vente viandes congelées,  
Vente d'œufs,  
Transferts mobiles d'argent,  
Vente de jouets et décoration d'intérieur,  
Location de voitures ,  
Gérance de biens immobiliers,  
Prestations de services divers,  
Commerce général et distribution de tous  
produits.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée, et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'  
extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Ananeraie, Lot 2938, Ilot 110

Dirigeant(s) M KONE TIEMOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04721 du 13/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28062/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

